

# La renaissance de l'orgue de Domgermain Autour d'un enregistrement de Jean-Charles Ablitzer

par Damien VAISSE et Philippe LECLER

La publication récente par l'Association des amis de l'orgue de Domgermain, d'un disque de Jean-Charles Ablitzer consacré à Jean-François Dandrieu vient célébrer le dixième anniversaire de la renaissance d'un joyau du Toulinois. Elle permet à tous d'entendre sonner à nouveau, dans sa configuration d'origine, l'orgue restauré de Domgermain sous des doigts experts, et donne l'occasion de retracer l'histoire de cet instrument, construit à l'origine pour les Cordeliers de Toul et sauvé de la destruction, sous la Révolution, grâce à son rachat par la commune de Domgermain <sup>1</sup>.

## Les Cordeliers de Toul

Les ordres fondés par saint Dominique et saint François au début du XIII<sup>e</sup> siècle rompaient avec le monachisme traditionnel par le retour à la pauvreté évangélique et la prédication par l'exemple. Refusant la possession foncière, tournés vers les populations urbaines alors en plein essor, les Mendians -ainsi appelés parce que leurs ressources provenaient exclusivement des aumônes- connurent en quelques décennies un essor extraordinaire. À Toul, les Dominicains furent appelés par l'évêque Roger de Mercy (1230-1253), qui les logea dans une maison du bourg Saint-Amand avant de les transférer dans les bâtiments qu'ils occupèrent par la suite, dans le Châtel, derrière Saint-

Gengoult <sup>2</sup>. Ils étaient particulièrement bien intégrés dans la vie de la cité et leur couvent, situé non loin de l'hôtel de ville, servait parfois de lieu de réunions pour la communauté urbaine.

Les Franciscains furent appelés à Toul par l'évêque Gilles de Sorcy (1253-1269) <sup>3</sup>; l'évêque Conrad Probus (1279-1296), lui-même de l'ordre de saint François, les aida à construire leur couvent <sup>4</sup>. Vêtus d'une robe de bure brune, serrée par une simple corde -d'où leur nom de Cordeliers-, ils sortaient de leur couvent pour prêcher et demander l'aumône. Leurs bâtiments se trouvaient dans le bourg Saint-Anian, dans l'espace délimité aujourd'hui par la place Pont-des-Cordeliers, la rue du Ménin, le quai de la Glacière et la rue Qui-Qu'en-Grogne. L'église était à une seule nef, mais se terminait vers l'est par un double chœur. Un cloître, entouré d'autres bâtiments, était adossé à l'église <sup>5</sup>.

La Révolution mit fin à leur existence. Le 13 février 1790, l'Assemblée constituante supprimait les congrégations religieuses. Les décrets d'application des 18 et 19 mars suivants prescrivait la rédaction d'un inventaire général des biens de chaque communauté <sup>6</sup>. L'inventaire des Cordeliers dressé par les officiers municipaux le 5 juin 1790 fait apparaître l'existence d' «un petit jeu d'orgue». Dans les mois qui suivirent, le conseil général de Toul, considérant les reli-

1. Philippe Lecler a rédigé la partie sur la renaissance de l'orgue ; Damien Vaisse, les autres parties. Nous remercions Jean-Claude Casagrande, photographe, auteur du cliché de l'orgue de Domgermain, et Franz Ablitzer, designer, qui a réalisé les maquettes pour le disque, de nous avoir autorisés à reproduire leurs travaux.

2. Benoît PICART, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul : A. Laurent, 1707, p. 20 et 445 ; Arthur BENOIT, « L'ordre de saint Dominique à Toul », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1888, p. 219-235.

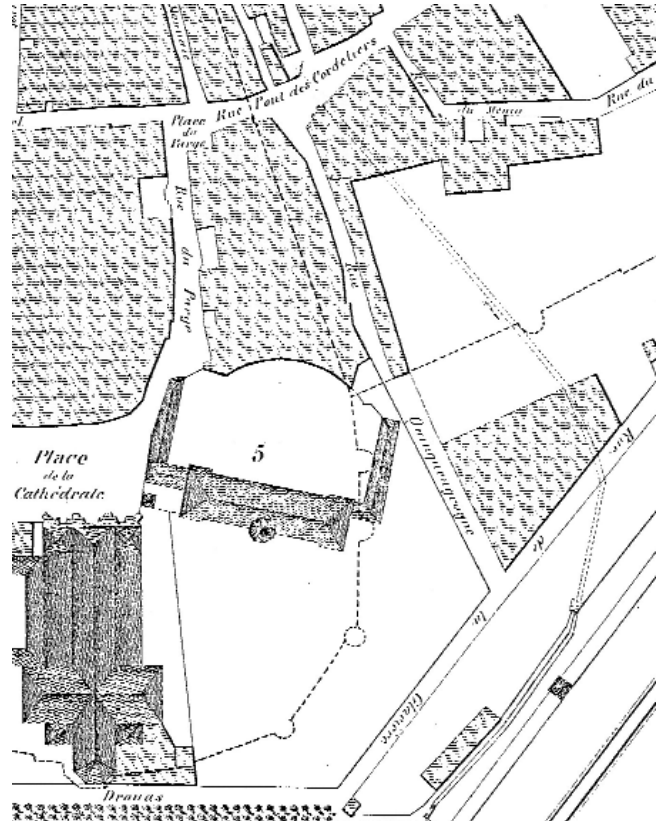
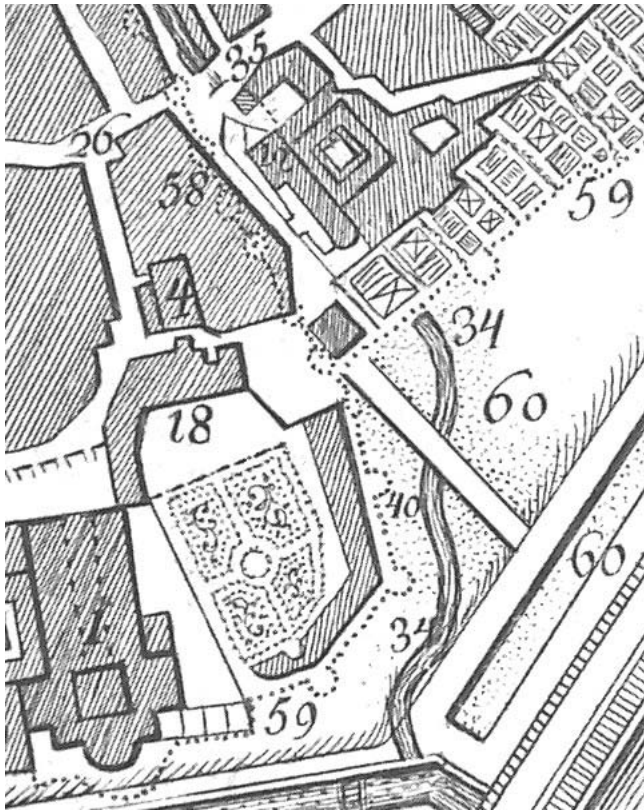
3. Benoît PICART, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 452.

4. Benoît PICART, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 461-462, mentionne un

nécrologe des cordeliers de Toul, aujourd'hui perdu, selon lequel l'évêque Conrad construisit la majeure partie du couvent (majori parte aedificavit conventum istum).

5. Michel HACHET, «Aspects urbains disparus : les couvents des Dominicains et des Cordeliers [compte rendu des conférences du Cercle d'études locales du Toulinois, janvier 1986]», *Études toulaines*, n° 38, 1986, p. 35.

6. Ceux concernant les communautés religieuses de Toul sont conservés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM) sous la cote 1 Q 714.



### Les bâtiments des Cordeliers, avant et après la Révolution

(Plan de la ville de Toul, par Didier Bugnon, 1725, publié dans Augustin CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine...*, Nancy, J.-B. Cusson, 1728, t. 1 ; Plan de la ville de Toul..., par C.E.D. LAURENT, 1839)

Le plan de 1725 montre l'église des Cordeliers (12) et le pont des Cordeliers (35) enjambant l'Ingressin (34), non loin de l'église Sainte-Geneviève (4) et de l'ancien palais épiscopal (18). Les bâtiments des Cordeliers se trouvaient dans le bourg Saint-Anian, enclos dans la nouvelle enceinte construite au Moyen Âge (59) pour agrandir l'ancienne (58), avant l'édification de celle de Vauban. Le plan de 1839 témoigne de la destruction de l'église et du cloître.

gieux qui avaient choisi de continuer à mener vie commune <sup>7</sup> comme autant de contre-révolutionnaires, s'employa à les faire expulser. Il obtint gain de cause du directoire du Département le 27 février 1792, mais les Cordeliers résistèrent jusqu'en mai 1792.

Dans l'intervalle, une chanson grivoise avait circulé dans la cité, sous le titre *Les dames de Toul réclament la conservation des Cordeliers*. Extrait :

*Louise se mit à sourire  
Et dit : « Grands administrateurs,  
Je vois bien qu'il faut tout vous dire ;  
Sachez donc que nos directeurs  
Ont, pour franchir tous les obstacles,*

7. Les quinze religieux et les huit frères laïcs du couvent avaient dû déclarer leur intention de rester ou de sortir de la maison de Toul ; la liste établie en janvier 1791 se trouve aux ADMM, sous la cote L 2445.

*Deux cordons d'un goût différent,  
Et celui qui fait des miracles,  
Ce n'est pas le cordon qui pend. <sup>8</sup>»*

Devenus bien nationaux, les biens mobiliers des communautés religieuses supprimées furent vendus le 10 avril 1793 aux communes du Toulais pour leurs églises paroissiales, après avoir été estimés par Étienne Charpy, architecte du district de Toul, et Antoine Borde, sculpteur, experts nommés par le directoire du district de Toul. C'est ainsi que les orgues des Cordeliers furent vendues à Domgermain pour 150 livres <sup>9</sup>. Édifiée au centre du village vers 1732-1734, en

8. *La Révolution à Toul...*, dir. Evence RICHARD, Toul : Le Pélican, 1989, p. 143-144.

9. ADMM, 1 Q 714.

remplacement de l'église médiévale située à l'extérieur, l'église de Domgermain était alors dépourvue d'orgue <sup>10</sup>. Les orgues de Saint-Léon, du Grand Ordre, du Saint-Sacrement et du Grand Séminaire furent vendues le même jour, respectivement à Blénod pour 300 livres, Foug pour 150 livres, Liverdun pour 150 livres et Fécocourt pour 120 livres. Peu après, le 22 mai 1793, à la demande du directoire du district de Toul, Étienne Charpy récapitula avec le citoyen Nôtre, organiste de la cathédrale, la valeur des orgues de la ville et des faubourgs <sup>11</sup>.

l'autel du St. Sacrement estimé	50 <sup>s</sup> - 0
le tabernacle des capucins	40 - 0
deux confessionnaux de St. Manduy	12 - 0
les orgues des cordeliers	150 - 0
une partie du parquet du choeur des cordeliers	10 <sup>s</sup> - 0
une partie des statues de la meme - église	20 - 0
<b>Total pour Domgermain</b>	<b>282<sup>s</sup></b>

**Vente à Domgermain des orgues des Cordeliers et d'autres biens provenant des communautés religieuses de Toul, le 10 avril 1793 (ADMM, 1 Q 714)**

**L'orgue de Charles Cachet**

C'est avec sa vente sous la Révolution que l'orgue des Cordeliers apparaît pour la première fois dans la documentation. En l'absence de tout document d'archives antérieur <sup>12</sup>, seul l'instrument lui-même peut fournir des éléments sur son origine et son histoire <sup>13</sup>. C'est une inscription manuscrite datée du 12 mars 1720 et collée dans le sommier du grand orgue qui

nous apprend qu'il fut réalisé par «Charles Cachet, facteur résidant à présent à Toul, soub le gardiennat du révérend Perre Barthélémy, gardien du couvant de Toul». Sa facture est très proche de celle d'un instrument construit en 1682 par Jean Treuillot pour l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau. Il semble que l'orgue ait été construit selon des techniques archaïques que Charles Cachet avait reçues de Jean Treuillot, qui fut son maître et probablement son grand-père. Né sans doute en 1695 à Remiremont, Charles Cachet apprit la facture d'orgues à Langres auprès de Jean Treuillot, à qui il succéda après sa mort en 1718 comme facteur d'orgues et organiste de la cathédrale de Langres. Il travailla en Lorraine, en Champagne et en Bourgogne. En 1746 il avait proposé aux chanoines de Toul, qui voulaient remplacer l'instrument de la cathédrale, un devis pour la construction d'un instrument de 44 jeux sur quatre claviers et pédalier, qui ne fut pas retenu <sup>14</sup>. Sur son instrument construit pour les Cordeliers de Toul, une réparation fut effectuée par Georges Küttinger de Nancy en 1775, comme l'indique une autre inscription dans l'instrument. Le transfert de l'orgue à Domgermain en 1793 entraîna quelques modifications dans les buffets du grand orgue et du positif.

**La renaissance de l'orgue**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'instrument de Domgermain fut entretenu et modifié par les Cuvillier, facteurs à Nancy, et des travaux furent à nouveau entrepris en 1968 par Georges Nehlig <sup>15</sup>. Quelque temps après, Jean-Claude Génin et Philippe Beix, alors libraires à Nancy, découvrirent avec émerveillement l'orgue ; ils organisèrent, au cours du mois d'avril 1976, un concert avec Michel Chapuis, qui attira et enthousiasma près de quatre cents personnes. Les sonorités

10. Jean BONDOIS, « L'église de Domgermain », *Études Toulaises*, n° 95, p. 24-26.

11. ADMM, 1 Q 714. Organiste de la cathédrale depuis 1754, musicien et expert réputé, Jean-Baptiste Nôtre passa la tourmente révolutionnaire et fut jusqu'à sa mort en 1807 l'organiste du grand édifice gothique (Jean-Luc GESTER et Damien VAISSE, «Jean-Baptiste Nôtre, organiste de Toul, et son *Livre d'orgue*», *Études Toulaises*, n° 109, 2004, p. 29-39). Son *Livre d'orgue* a fait l'objet d'une publication récente : Jean-Baptiste Nôtre, *Livre d'orgue*, édité d'après le ms. 941 de la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Châlons-en-Champagne, par Jean-Luc Gester, Hombourg-Haut : Institut Théodore Gouvy, 2003 (*Cahiers baroques et classiques*, 1).

12. À l'exception d'une liasse de documents (ADMM, H 833), les archives des Cordeliers de Toul sont totalement perdues.

13. Nous reprenons pour les paragraphes qui suivent les éléments donnés dans *Orgues de Lorraine : Meurthe-et-Moselle*, dir. Christian Lutz et René Depoutot, Metz : ASSERCAM et éd. Serpenoises, 1990, p. 15 (Charles Cachet), 28 (Jean Treuillot), 119-123 (Domgermain) et 412 (Toul), et ceux figurant dans le livret du disque de Jean-Charles Ablitzer.

14. Le devis est conservé à la bibliothèque municipale de Nancy, ms. 1808 (1049).

15. Georges NEHLIG, « Disposition des orgues de l'église paroissiale Saint-Maurice de Domgermain », *L'orgue*, n° 129, 1969, p. 6-8.

éclatantes de l'orgue, mises en valeur par le talent de ce spécialiste de la musique ancienne, furent à l'origine de la naissance de l'Association des amis de l'orgue de Domgermain en 1980. L'association entreprit de nombreuses démarches et organisa des concerts pour sensibiliser la région à la valeur de cet instrument. La municipalité prépara en décembre 1987 un dossier de restauration, avec le concours de la DRAC et du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. C'est Didier Chanon, facteur d'orgues à Saint-Didier-sur-Chalaronne (Ain), qui fut désigné à l'ouverture des plis.

Ce dernier, lors du démontage, fit une découverte capitale : la composition originelle de l'orgue, qui était totalement inconnue faute d'archives, avait été écrite à l'encre sur les chapes et les faux sommiers de l'orgue. La Commission supérieure des Monuments historiques reprit cette composition lors du programme de restauration, ce qui permit à l'instrument de retrouver au grand orgue deux jeux qu'il avait perdus au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la voix humaine et une tierce.

Didier Chanon précise, dans un texte relatant ses travaux, que Charles Cachet était gaucher, et que sa tuyauterie présente la particularité d'avoir «des bouches étroites et hautes ; il semble donc chercher la couleur et la plénitude sonore». Au cours de la restauration, il rétablit la composition originelle, reconstruisit la première octave du cromorne, qui sonnait anormalement en 4 pieds depuis l'installation à Domgermain, le pédalier à la française, les claviers (aux dimensions de l'époque), l'alimentation (deux soufflets cunéiformes et un nouveau ventilateur), ramena le diapason au *la* 392 (il avait été haussé au *la* 440 par les Cuvillier). Il restitua l'écartement d'origine entre les deux buffets, conserva les sommiers, malgré leur mauvais état, mais refit à neuf les ceintures et les tables. La restauration du buffet et de la tribune fut confiée à Gérard Lang ; des polychromies, datant vraisemblablement de 1793, furent remises à jour par Stéphane Mocanu, de Paris. Avec ses vingt jeux répartis sur les trois claviers et le pédalier, l'instrument restauré est idéal pour la musique française de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècles.



**L'orgue restauré de l'église Saint-Maurice de Domgermain.** Cliché : Jean-Claude Casagrande

#### Composition de l'orgue de Domgermain

<b>Positif (48 notes)</b>		<b>Grand orgue (48 notes)</b>	
Prestant	4	Montre	4
Bourdon	8	Bourdon	8
Doublette	2	Flûte	4
Nazard	2 2/3	Doublette	2
Tierce	1 3/5	Nazard	2 2/3
Fourniture	3 rangs	Tierce	1 3/5
Cromorne	8	Cornet	5 rangs
		Fourniture	4 rangs
		Cymbale	3 rangs
		Trompette B.D.	8
		Voix humaine B.D.	8
<b>Écho (25 notes)</b>		<b>Pédale (17 notes)</b>	
Cornet	5 rangs	Tirasse fixe sur le clavier du grand orgue	
Accouplement Positif / Grand orgue par tiroir Tremblant doux / Tremblant fort			

Deux brillants concerts furent donnés au printemps 1994 pour l'inauguration de l'orgue restauré : l'un par Michel Chapuis, l'autre par Jean-Charles Ablitzer. Ils permirent de faire redécouvrir l'orgue, tel qu'il avait été construit en 1720. Depuis, l'association organise chaque année des concerts autour de cet instrument, en y associant aussi parfois la voix, voire un autre instrument.



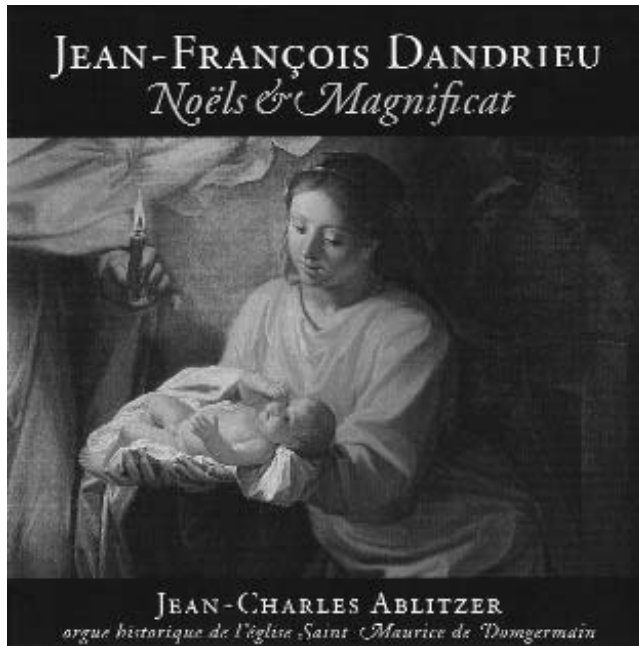
**La console de l'orgue de Domgermain**

Cliché : Philippe Lecler

### **Dandrieu à l'orgue de Domgermain par Jean-Charles Ablitzer**

À l'occasion du dixième anniversaire de la restauration de l'orgue, l'association des amis de l'orgue de Domgermain a demandé à Jean-Charles Ablitzer, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Belfort, de réaliser un enregistrement, qu'il a choisi de consacrer

aux noëls et *Magnificat* de Jean-François Dandrieu, et qui a paru en octobre 2004 sous le label ILD.



Familier de la musique et de la facture d'orgue allemande, Jean-Charles Ablitzer a enregistré l'intégrale de référence de l'œuvre pour orgue de Buxtehude, des disques consacrés à Bach et Böhm, et, récemment, sous le titre *Le souffle du Nord*, des pièces de Sweelinck, Lübeck, Böhm, Buxtehude, Bruhns et Bach. Dans le répertoire français, il a enregistré la messe pour les couvents et la messe pour les paroisses de Couperin, le livre d'orgue de Du Mage et un disque somptueux consacré à Titelouze. Avec les noëls joués à l'orgue de Domgermain, il revient à un genre qu'il avait déjà illustré au disque en 1989 et dans lequel la dynastie des Dandrieu s'est particulièrement distinguée.

Trois membres de cette famille originaire d'Angers se succédèrent à l'orgue de l'église Saint-Barthélémy, aujourd'hui détruite, sur l'île de la Cité à Paris <sup>16</sup>. Pierre Dandrieu (1664-1733), prêtre et organiste de Saint-Barthélémy, publia vers 1714 un livre de noëls pour l'orgue et le clavecin. Son neveu, Jean-François Dandrieu, né à Paris en 1682, fut un enfant prodige qui se produisit dès l'âge de cinq ans devant la

16. À son emplacement s'élève aujourd'hui le tribunal de commerce.

princesse palatine, duchesse d'Orléans. Organiste de Saint-Merry, de la Chapelle royale et de Saint-Barthélémy, il mourut en 1738. Sa sœur Jeanne-Françoise lui succéda à l'orgue de Saint-Barthélémy <sup>17</sup>.

Jean-François Dandrieu a publié six livres de clavecin, des *Principes de l'accompagnement du clavecin*, des sonates en trio, des sonates à violon seul et des symphonies. C'est à titre posthume que parurent ses deux volumes d'orgue. Son *Premier livre de pièces d'orgue*, préparé peu avant sa mort, fut publié au début de l'année 1739. Vingt ans après, en 1759, parut sous son nom, sans doute par les soins de sa sœur Jeanne-Françoise, un volume de *Noëls, O Filii, Chansons de saint Jacques, Stabat Mater et Carillons...* pour l'orgue et le clavecin. À l'examen, ce recueil apparaît comme une nouvelle édition du volume de noëls de Pierre Dandrieu, que son neveu élagua, réécrivit et compléta pour lui donner plus d'équilibre et d'homogénéité, peut-être davantage pour son usage personnel que pour le livrer à l'impression.

Comme le dit le compositeur dans son avertissement, le *Premier livre* est «composé de six suites de tons diférens, dont il y en a la moitié de mineurs et la moitié de majeurs. Chaque suite comence par un offertoire, après lequel vient plusieurs pièces séparées, et finit par un *Magnificat* du même ton». Le disque de Jean-Charles Ablitzer nous donne à entendre l'*Offertoire* et le *Magnificat* du premier ton (*ré mineur*), et le *Magnificat* du deuxième ton (*sol mineur*). L'offertoire est une pièce libre qui est jouée après le *Credo*. Articulé en deux parties contrastées, à la manière d'un «prélude et fugue», l'offertoire du premier ton est une transcription des deux premiers mouvements d'une sonate en trio de Dandrieu. Le *Magnificat* est un cantique de la Vierge qui se chante aux Vêpres. Les onze versets étaient partagés entre le plain-chant et l'orgue, qui se réservait les six versets impairs : *Magnificat anima mea, Quia respexit, Et misericordia, Deposuit potentes, Suscepit Israel et Gloria Patri*. Selon la tradition, Dandrieu fait entendre respectivement dans ses *Magnificat* un plein jeu, un

duo, un trio, une basse de cromorne, des flûtes (premier ton) ou un récit de nazard (deuxième ton) et un dialogue.

Avec ces pièces, Dandrieu s'inscrit dans la grande tradition de l'orgue liturgique, à une époque où la musique d'orgue perdait de son élévation pour devenir plus autonome et plus décorative. Dandrieu précise d'ailleurs dans son avertissement :

La difficulté de composer des pièces d'orgue telles qu'il seroit à souhaiter qu'elles fussent pour être dignes de la majesté du lieu où l'on touche de cet instrument qui sert avec tant de distinction à chanter les louanges de Dieu, m'a long-tems fait balancer à entreprendre ce travail. Mais enfin la considération du besoin que peuvent en avoir les personnes particulièrement consacrées au service des autels, m'a déterminé à m'y appliquer avec toute l'attention dont je suis capable.

Les noëls à l'orgue appartiennent à une autre tradition, qui emprunte à la musique et à la piété populaires. Les noëls sont à l'origine des poèmes sur la naissance du Christ, souvent très anciens, en langue vernaculaire, chantés à la Nativité. Comme l'écrivit Jean-Jacques Rousseau, «les airs des noëls doivent avoir un caractère champêtre et pastoral convenable à la simplicité des paroles, et à celle des bergers qu'on suppose les avoir chantés en allant rendre hommage à l'Enfant Jésus dans la Crèche» <sup>18</sup>. Les organistes les jouaient avec des variations, donnant à entendre à la fois leur virtuosité, leur inventivité dans l'improvisation et l'étendue de la palette sonore de leur instrument. La vogue s'en poursuivit au-delà de la Révolution, avec des excès. Benaut publia ainsi en 1775 et 1776 plusieurs messes et *Magnificat* entièrement composées de noëls variés <sup>19</sup>.

À la fin du siècle, les prestations des organistes étaient devenues des spectacles mondains où la piété n'avait plus guère de place. Les autorités religieuses s'en émurent : «L'archevêque de Paris a défendu les *Te Deum* du soir et les messes de minuit en musi-

17. Nous empruntons l'essentiel des éléments qui suivent sur les Dandrieu à l'ouvrage de référence de Brigitte FRANÇOIS-SAPPEY, *Jean-François Dandrieu (1682-1738), organiste du roy : contribution à la connaissance de la musique française de clavier*, Paris : Picard, 1982.

18. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Dictionnaire de musique*, t. 2, Genève, 1782, p. 9.

19. Damien VAISSE, «Un compositeur guillotiné sous la Terreur : Josse-François-Joseph Benaut», *Cahiers rémois de musicologie*, n° 2, 2005, p. 29-58.

que dans deux églises de Paris, Saint-Roch et l'abbaye Saint-Germain, à cause de la multitude qui venoit pour entendre l'organiste, et qui ne conservoit pas le respect dû à la sainteté du lieu»<sup>20</sup>. Au rebours des organistes de cette génération, Dandrieu sait préserver le caractère de ces poèmes populaires. Il sacrifie peu à la simple virtuosité et cherche davantage l'élégance des chants, tout en leur conservant leur aspect pastoral. Pierre Dandrieu avait été le premier à introduire dans ses noëls à l'orgue une Musette, qui rappelle la musique jouée par cet instrument campagnard. Dans les pièces de son neveu enregistrées ici, nous entendons un «tambourin» – autre pièce d'origine populaire – «à la fin du noël *Chantons de voix hautaine* et du Noël de *Saintonge*, et des musettes dans le Noël poitevin, le Noël de *Saintonge*, l'*O filii et filiae* et *Vous qui désirez sans fin*».

La composition de l'orgue de Domgermain n'est pas très éloignée de celle de l'orgue de Saint-Barthélémy que jouait Dandrieu et se prête particulièrement bien à cette musique. Par son interprétation, Jean-Charles Ablitzer en restitue merveilleusement la dynamique et la couleur, et se montre fidèle à Dandrieu qui écrit dans la préface son premier livre : « Je me suis éforcé partout à saisir cète noble et élégante simplicité qui fait le caractère propre de l'orgue ».

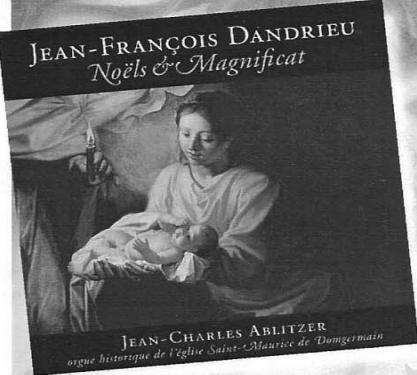
20. Sébastien MERCIER, *Tableau de Paris*, t. 3, Hambourg : Vichaux, Neufchâtel : Fauche, 1782, p. 117-118.

**nouvel album**

# Jean-Charles ABLITZER

Jean-Charles Ablitzer interprète des œuvres de Jean-François Dandrieu, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la restauration de l'orgue historique Charles Cachet (1720) de Domgermain.

durée totale : 61 mn  
Label ILD



**20€**

**BON DE COMMANDE** ----- ✂

Nom ..... Prénom .....

adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. (facultatif) .....

QUANTITÉ	
	frais d'envoi
	(1 CD) +2,45 €
	(2 ou 3 CD) +3,20 €
	(4 CD) +4,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>

Remplissez le formulaire, joignez un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Amis de l'Orgue de Domgermain et renvoyez ce bon de commande à l'adresse ci-contre :

✉ Denise Allait  
29 rue Saint-Maurice  
54119 Domgermain